



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 12 décembre 2022
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

4.1.

CREATION D'UN EMPLOI DE CATEGORIE A

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à seize heures, s'est réuni, sous la présidence de Joseph CARLES, quatrième Vice-Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du deux décembre deux mille vingt-deux, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du vingt-huit novembre deux mille vingt-deux.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
CARLES Joseph GASC Jean-Pierre	KARMANN Thomas
LE MURETAIN AGGLO	
SÉVERAC Philippe	
SICOVAL	
GRAND OUEST TOULOUSAINNE CC	
ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ANDRE Gérard, représenté par M. CARLES
ARSAC Olivier, représenté par M. GASC
RUSSO Ida, représentée par M. KARMANN
GUYOT Philippe, représenté par M. ALEGRE

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ANDRE Christian
BARRAQUÉ-ONNO
Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
CARDEILHAC-PUGENS
Etienne
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCHAMPS Gilbert
DOITTAU Véronique
DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno

ESQUERRE Diane
FERNANDEZ Marc
FERRER Isabelle
FOUCHIER Dominique
FOUCHOU-LAPEYRADE
Jean-Pierre
FOURCASSIER Thierry
GRIMAUD Robert
LAGARDE Dominique
LAIGNEAU Annette
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
MOUDENC Jean-Luc
NOUVEL Honoré
OBERTI Jacques
PERE Marc
PLANTADE Philippe

PORTARRIEU Jean-François
RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
SUTRA Jean-François
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUZET Sophie
TRAVAIL-MICHELET Karine
URSULE Béatrice
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARRAL Alain
COUTTENIER Sylviane

ESPIC Xavier
LALANNE Marjorie
LAY Sophie
MILHAU Claude

NORMAND Xavier
ROUSSEL Jean-François
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 66	Présents : 5	Votants : 9
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 9

La fonction de Directeur du SMEAT est actuellement assurée par un administrateur territorial hors classe, titulaire, qui a demandé à mettre fin à ses fonctions dans les tout prochains mois.

Un processus de recrutement a été engagé en vue de recruter un fonctionnaire de catégorie A (et, de préférence A+, comme l'actuel Directeur) ou, à défaut, un contractuel correspondant à ce niveau de qualification et de responsabilité. Or il apparaît, au vu des candidatures reçues (en cours d'examen) correspondant le mieux au profil du poste, que ce recrutement devra se faire sur un emploi relevant du cadre d'emploi des Ingénieurs en chef territoriaux.

Il est donc proposé de créer cet emploi dès à présent. Il est précisé qu'en cas de recherche infructueuse et dans l'impossibilité de pouvoir recruter un fonctionnaire sur cet emploi permanent, il pourrait être occupé par un contractuel.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Madame la Présidente
après en avoir délibéré
décide**

Article 1^{er}

De créer l'emploi suivant :

Cadre d'emploi	Grades	Effectif
Ingénieur en chef territorial	Ingénieur en chef hors classe Ingénieur en chef	1

Article 2

D'inscrire la dépense correspondante aux budgets successifs du SMEAT.

Article 3

De notifier la présente délibération à Mme la Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 16 décembre 2022.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Signé

Annette LAIGNEAU